

**COMPTE-RENDU de la REUNIONdu CONSEIL MUNICIPAL**  
**duvendredi 23 février 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 23 février 2016 à 20 heures.

Membres présents : 12 – Procurations :03- Votants : 15

Secrétaire de séance : Dominique Girard

Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 22 janvier 2016.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence de Monsieur M. le Maire, sur les points suivants :

**1. Programmation triennale (2016-2018) du Fonds d'Intervention Communal (FIC)**

Accord unanime pour engager la totalité de la subvention FIC sur l'année 2016 pour financer le projet de rénovation et d'extension de la Salle Polyvalente, soit 450 000 € x 25% x 0,97.

**2. Opération Salle Polyvalente : validation de l'Avant-Projet Définitif et demandes de subventions**

Unanimité pour approuver l'APD et l'estimation prévisionnelle de 546 000 € HT pour les travaux, portant le montant total HT de l'opération à 595 190 €. Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du Ministère de l'Intérieur les subventions prévues pour ce type d'opération.

**3. Opération Salle Polyvalente : autorisation de dépôt de Permis de Construire**

Accord unanime pour autoriser le maire à déposer une demande de Permis de Construire pour le projet de rénovation et extension de la Salle Polyvalente.

**4. Zonage d'assainissement : partie enquête publique**

Accord unanime pour autoriser le maire à rajouter l'évaluation prévisionnelle de la dépense liée à la mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement après sa mise à jour pour un montant de 3 000 €, et de réajuster auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne les demandes de subventions précédemment effectuées.

**5. Alarme pour les ateliers municipaux**

Suite aux récents vols avec effraction commis aux ateliers municipaux, unanimité pour attribuer à Arvernes Sécurité l'installation d'une alarme intrusion pour un montant HT de 1 176,85 €.

**6. Radar pédagogique**

Accord unanime pour retenir l'offre de Elan Cité pour la fourniture d'une radar pédagogique pour un montant de 2 126,40 €, et pour autoriser le maire à effectuer la demande de financement à hauteur de 50% du Conseil Départemental (répartition du produit des amendes de police).

**7. Groupement de commande pour l'achat de fournitures de bureau**

Unanimité pour autoriser le maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat des fournitures de bureau coordonné par la commune de Saint-Georges-de-Mons.

**8. Miroirs de circulation**

Unanimité pour autoriser l'installation de miroirs de circulation par des résidents aux sorties de voiries sans visibilité, à leurs frais et avec demande d'autorisation spécifique à la mairie s'il y a implantation dans le domaine public.

**9. Ouverture de crédits d'investissement**

Pour permettre de mandater des dépenses d'investissement en 2016 avant le vote du budget et dans la limite d'un quart du budget d'investissement 2015 (soit 226 333,50 €), accord unanime pour ouvrir des crédits à hauteur de 80 000 €.

**10. Indemnités du maire et des adjoints**

Accord unanime pour permettre au maire de déroger à la loi en renouvelant sa décision de renoncer à ses indemnités de maire et pour valider le tableau récapitulatif existant de l'ensemble des indemnités allouées aux adjoints et conseillers délégués.

**11. Création du Compte Epargne Temps**

Unanimité pour adopter un dispositif de Compte Epargne Temps qui sera proposé aux agents à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, ce dernier ne prévoyant pas la monétisation du temps épargné.

## **12. Maintien du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Décision unanime de maintenir le Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

## **13. EPF-Smaf : nouvelles adhésions**

Accord unanime pour accepter les adhésions des nouvelles collectivités demandées par l'Etablissement Public Foncier Smaf.

### **Décisions n'ayant pas donné lieu à délibération**

- a) Des panneaux de signalisation vont être installés aux abords des mares de Chanteloup et des Mazeaux pour des questions de sécurité et de responsabilité.
- b) Pour étudier la réparation du rideau roulant de la banque d'accueil de la mairie ou son remplacement, un second devis pour l'installation d'un nouveau matériel va être demandé.
- c) La commune ne peut envisager de participer à des travaux de drainage des eaux pluviales destinés à assurer l'assainissement d'une maison d'habitation privée.
- d) L'accord est donné à la commune de Manzat pour acquérir une lame de déneigement pour un montant de 500 €, et pour mettre à sa disposition de façon ponctuelle un agent communal possédant le CACES pour conduire un engin nécessitant cette habilitation.
- e) La médaille d'honneur du travail sera remise à Sylvie Da Ré, Alain Fourtin et Christian Groslier à l'occasion d'une prochaine visite du Sous-Préfet de Riom. Madame la Députée et le Président de Manzat Communauté seront également invités à cette cérémonie. L'acquisition des médailles et des liserets sera faite par la commune.
- f) Assaut-Jeunes et la conscrîte de Charbonnières-les-Vieilles sont autorisés à organiser un bal le 12 mars prochain.
- g) Mme Dolat est autorisée à installer une parabole, à ses frais, sur le bâtiment communal qu'elle occupe.
- h) Les coordonnées du taxi de M. Chaubron, domicilié à Lalignier, seront indiquées sur le site internet de la commune.
- i) Le conseil ne souhaite pas donner suite à la demande de motion de l'ADRA.
- j) Pour finaliser les travaux de réaménagement du Groupe scolaire, un module en bois sera prochainement monté par les agents communaux dans la cour pour abriter les vélos et autres matériels de jeux.
- k) Dates à retenir :
  - 29 février à 18h au Préau : réunion du Groupe de Travail des Associations pour la préparation de la fête patronale
  - 6 mars : loto des Amis de l'Ecole
  - 25 mars à 19h : réunion conjointe des deux commissions pour la préparation du budget
  - 2 avril : carnaval de l'école
  - 8 avril à 20h : prochaine réunion du CM pour le vote du budget
  - 29 avril à 20h : réunion publique (présentation du budget et du projet de rénovation de la Salle Polyvalente)
  - La visite inaugurale des mares est prévue le 28 mai 2016 : à 10h à Chanteloup et à 11h aux Mazeaux